

**Extrait de décision portant autorisation spéciale en cœur du parc national des Cévennes, pour travaux, constructions, installations, hors droit de l'urbanisme
N° 20100035 du 14 avril 2010**

Pétitionnaire : M. Albert CLEMENT

Localisation des travaux : Lozère / 48400 – FRAISSINET DE FOURQUES

N° Parcelle : 613 B

Nature des travaux : Prolongement d'une piste forestière de débardage

Article 1 : Le pétitionnaire est autorisé à réaliser les travaux dont la localisation et la nature sont décrits ci-avant :

Article 2 : L'autorisation visée à l'article 1 est assortie des prescriptions suivantes :

- Les travaux liés au prolongement de la piste actuelle sur 200 m environ seront réalisés à la pelle mécanique en déblai-remblai en suivant la courbe de niveau avec la création d'une place de retournement de 10 m de diamètre maximum en fin de tracé ;
- Les arbres d'emprise devront être préalablement abattus et le bois évacué ;
- Des coupes eaux seront réalisés tous les 50 m.l ;
- En fin de chantier, toutes traces de travaux devront être effacées.